

Bruxelles, 9 décembre 2025
Communiqué de presse

Le Centre d'Action Laïque salue le rapport sur l'EVRAS et dénonce les critiques infondées visant l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

Le Centre d'Action Laïque se félicite des conclusions du rapport d'évaluation du dispositif EVRAS, remis par le Service général de l'Inspection (SGI) à la ministre Valérie Glatigny et présenté cette semaine au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce rapport confirme de manière objective ce que le monde associatif, les professionnel·le·s de terrain et les pédagogues soutiennent depuis longtemps : l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est nécessaire, appréciée et bénéfique pour les élèves !

Un dispositif largement mis en œuvre et soutenu par les écoles

Les chiffres sont sans équivoque :

- 89 % des 1 510 écoles inspectées ont mis en place les animations EVRAS obligatoires dès la première année de généralisation ;
- Dans 3 écoles sur 4, des animations existaient déjà avant l'obligation, preuve d'un ancrage solide dans les pratiques éducatives ;
- Un tiers des établissements a même choisi d'étendre ces animations à d'autres années que celles prévues, afin de mieux répondre aux besoins des élèves et d'inscrire l'EVRAS dans une approche éducative globale et cohérente.

Ces résultats démontrent l'engagement du corps enseignant et des directions, qui voient dans l'EVRAS un outil indispensable de prévention, d'émancipation et de bien-être pour tous les élèves.

Une opposition marginale, loin des campagnes de désinformation

Contrairement aux discours alarmistes propagés par divers groupes opposés à l'EVRAS, le rapport fait état d'une très faible contestation. Dans 1 % des écoles, la pression exercée par une minorité de parents a empêché la tenue des séances prévues. Les directions rapportent par ailleurs que les tensions ont le plus souvent été largement apaisées grâce à des séances d'information et de clarification. Du côté des élèves, les contestations sont quasi inexistantes, avec seulement deux refus liés explicitement à l'EVRAS.

La meilleure preuve de l'intérêt et de la confiance des jeunes dans ces espaces de dialogue est leur taux de présence aux animations qui atteint 91 % !

Ces données contredisent en tous points les critiques infondées et les campagnes de désinformation qui prétendent que l'EVRAS serait imposée contre la volonté des familles ou rejetée massivement par les élèves. Les faits démontrent l'inverse.

Il reste cependant des défis à relever. Le CAL tient à souligner ce point d'attention soulevé par le rapport : la difficulté d'accès à la formation pour la labellisation des opérateurs EVRAS, comme le manque d'opérateurs formés peut mettre en tension la capacité d'offre pour les écoles. Nous appelons dès lors à un renforcement des moyens de formation, afin de garantir une présence suffisante de professionnel-le-s qualifiés et une mise en œuvre harmonieuse dans tous les établissements.

En conclusion, comme nous l'avons affirmé à maintes reprises, l'EVRAS constitue un outil indispensable au service de la santé sexuelle et mentale des jeunes ainsi qu'une mission citoyenne essentielle. En effet, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle permet de prévenir les violences, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, de soutenir l'esprit critique et de renforcer l'autonomie et le respect de soi et des autres. Dans un contexte où les violences sexistes, sexuelles et numériques augmentent, priver les jeunes d'une éducation éclairée serait non seulement irresponsable, mais dangereux.

Le Centre d'Action Laïque réaffirme son soutien sans réserve à l'EVRAS et appelle à poursuivre son déploiement dans le respect des valeurs d'égalité, d'autonomie de décision et de liberté de conscience.